

Accompagner les familles confrontées au handicap

■ PRÉAMBULE

La France compte plus de 11 millions d'aidants familiaux toutes pathologies confondues (Baromètre, 2017), dont 4,3 millions aident régulièrement un proche âgé de 60 ans ou plus. L'aidant familial principal est en général un conjoint ou un enfant (DREES, 2008).

Les associations et sites dédiés aux proches aidants se sont progressivement multipliés et depuis 2010, une journée nationale leur est consacrée. Reconnaisant pour la première fois leur existence, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fait état d'une définition juridique et d'une reconnaissance de l'aidant et prévoit des actions d'information, de formation, d'accompagnement et de soutien aux aidants. Par la suite, de nombreux plans nationaux ont inscrit des mesures visant à développer des actions en faveur de la préservation et/ou de la qualité de vie de ce public, dont on estime que près de la moitié développe une maladie chronique liée au stress et à l'épuisement, comme le plan maladie neurodégénérative (2014-2019), qui œuvre pour la création de structures de répit avec notamment les

Accueils de jour et les Plateformes d'accompagnement et de répit des aidants.

Ces dispositifs partagent le même objectif, améliorer la qualité de vie de l'aidant et de la personne aidée, en renforçant sa capacité d'agir et en soutenant la relation d'aide (dans le sens du care) (Bihan-Youinou et al., 2014).

Cette orientation est également en lien avec l'axe « Soutenir les familles et les proches aidants » dans le cadre du Comité interministériel sur le handicap. La loi d'adaptation de la société au vieillissement promulguée en décembre 2015 a consacré tout un chapitre au rôle des proches aidants dans lequel sont notamment prévus le renforcement des dispositifs de répit ainsi que le congé de proche aidant. Plus récemment, la Concertation « Grand âge et autonomie » lancée en octobre leur a consacré un atelier de réflexion spécifique aboutissant notamment à la recommandation de renforcer le repérage des fragilités des aidants, leur orientation et leur prise en charge par les professionnels de santé et médico-sociaux. En particulier, la formation des professionnels, initiale ou continue, est un des axes soutenus en ce sens.

■ OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Promouvoir la santé et l'accompagnement de l'aidant familial en mobilisant de manière personnalisée les ressources existantes.
- Approfondir sa capacité à travailler auprès des familles en institution ou à domicile.

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Exprimer les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des familles.
- Connaître et comprendre les besoins des familles face à la maladie, au handicap de leur proche.

- Repérer la souffrance des familles : enjeux et place de la famille, besoins et modalités de soutien.
- Intégrer la famille dans la prise en charge des soins quotidiens et le projet institutionnel.
- Créer des contextes d'intervention auprès des familles : le répit psychologique.
- Connaître les dispositifs relais pour prévenir, soutenir et accompagner les aidants familiaux.



■ FINALITÉS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité :

- De définir les rôles et les caractéristiques du proche aidant ;
- D'identifier les comorbidités liées au rôle d'aidant ;
- De repérer les facteurs de risques et les signaux d'alerte de souffrance et d'épuisement de l'aidant en utilisant le cas échéant les outils adaptés ;
- De proposer les dispositifs d'aides aux aidants et d'accompagnement de la personne aidée disponibles sur le territoire ;
- De sensibiliser l'aidant à la promotion de sa santé.

■ PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel médical, paramédical, socio-éducatif, de rééducation, psychologue et personnel administratif.

■ PRÉREQUIS

Travailler au sein d'un établissement sanitaire ou médico-social ou cabinet libéral

■ MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS EN PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

- Brainstorming
- Cas concrets présentés par le formateur
- Apports théoriques
- Diaporama avec vidéo d'un témoignage d'aidant familial
- Analyse et critique de cas concrets
- Utilisation d'objet flottant (Rey et Caillé)
- L'analyse des pratiques professionnelles est conduite par le formateur dans le respect des règles déontologiques qui encadre la profession de soignant ainsi que dans une démarche éthique qui permet à chacun d'être dans le questionnement pour repenser ses pratiques.
- Validation des acquis : QCM de connaissance et jeu de rôles
- Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

■ PROGRAMME :

Programme détaillé sur demande à : reseaufamille@gmail.com

■ MODALITÉS

DURÉE: 3 journées de 7h/jour soit 21 h au total

TYPE: Présentiel

CALENDRIER: 18-19 novembre 2024
et 03 décembre 2024

HORAIRES: 09h00-17h00

LIEU: Dans les locaux de la
Maison diocésaine de Nîmes,
6 rue Salomon Reinach
30000 Nîmes

COÛT: 650 € par professionnel

■ ACCESSIBILITÉ

Prise en compte du handicap : l'institution signataire de la convention informera l'Association Réseau Famille de toutes les mesures prises pour favoriser la participation de tout participant porteur d'un handicap et veillera à la mise en œuvre de celles-ci.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent handicap : Emmanuelle Ballarin : reseaufamille@gmail.com

■ SUR SITE

Cette formation peut s'organiser sur site. Devis et programme : reseaufamille@gmail.com

■ FORMATRICE

Emmanuelle BALLARIN est docteure en Psychologie, thérapeute familiale, formatrice en approche systémique et en gérontologie.

Elle est impliquée dans le développement d'espaces psychiques, pour penser et contextualiser la maladie dans les relations familiales. Depuis 2014, elle forme les professionnels médico-sociaux au travail avec les familles dans le champ gérontologique, du handicap et de la protection de l'enfance. Depuis plus de 12 ans, elle travaille auprès des familles dont un membre est atteint d'une maladie chronique et évolutive. Elle a créé le dispositif itinérant « La Pause-Café » pour apporter du soutien de proximité aux familles.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir compléter, dater et signer ce formulaire.

MODULE DE FORMATION RÉSEAU & FAMILLE 1-Accompagner les familles confrontées au handicap

**Vous pouvez remplir facilement ce bulletin d'inscription
directement en ligne, en cliquant sur ce lien**

<https://reseauetfamille.fr/bulletin-dinscription-modules-de-formation-1/>

Nom, prénom

Adresse

.....

Code postal Ville.....

Email

Tél

Institution et fonction

Je m'inscris au module de formation.
Je remplis le bulletin d'inscription et je l'envoie par mail à :

reseaufamille@gmail.com

Dates : 18-19 novembre & 3 décembre 2024

Je fais un virement bancaire sur le compte de l'Association Réseau et Famille :

IBAN

FR76 42559 10000 08002846570 94

Crédit Coopératif de Montpellier

en mentionnant MF1-2024 suivi de mon nom et prénom.

Par exemple pour Pierre DUPONT : MF1-2024DUPONTPIERRE

Montant du virement bancaire : 650€

Une convention peut être demandée pour la formation professionnelle continue.

Date :

Signature :

► L'inscription ne sera validée qu'après paiement ou signature d'une convention.